

Championnats du monde IWWF de wakesurf 2026
Critères de nomination à l'équipe canadienne – wakeboard

Renseignements clés

Lieu :	Hangzhou, Chine
Dates de l'événement :	du 9 au 17 octobre 2026
Dates de compétition :	du 12 au 17 octobre 2026
Dates de déplacement :	À déterminer
Date limite de l'intention de participation :	13 août 2026
Date limite d'inscription finale à l'IWWF :	28 septembre 2026

Personne-ressource

Pour toute question ou demande de précision concernant le contenu du présent document, veuillez communiquer avec Kita McRory à wakecanada@wswc.ca.

Section 1 : Aperçu de l'événement

Les Championnats du monde IWWF de wakesurf 2026 se tiendront du 9 au 17 octobre 2026 à Xiang Lake, à Xiaoshan, dans la ville de Hangzhou, province du Zhejiang, en Chine.

Les Championnats comprennent les disciplines Surf et Skim dans les catégories suivantes :

- Grom – filles / garçons (moins de 14 ans)
- Juniors – femmes / hommes (moins de 18 ans)
- Catégorie ouverte – femmes / hommes
- Maîtres – femmes / hommes (30 ans et plus)
- Vétérans 1 – femmes / hommes (40 ans et plus)

Les athlètes peuvent s'inscrire soit dans la catégorie correspondant à leur groupe d'âge, soit dans une catégorie présentant un niveau de difficulté supérieur. Ils peuvent concourir en Surf, en Skim ou dans les deux disciplines.

Conformément aux Règles 2026 de l'IWWF sur le wakesurf, chaque fédération nationale peut inscrire un maximum de 14 athlètes, pour un total de 14 passages de qualification. Le comité organisateur peut également fermer les inscriptions avant la date prévue si le nombre maximal de participants pouvant être accueillis dans le cadre de l'horaire de la compétition est atteint.

Le présent document est fondé sur les Règles 2026 de l'IWWF sur le wakesurf et sur les bulletins officiels de l'événement. En cas de divergence entre le présent document et les règles de l'IWWF ou les bulletins officiels applicables, les règles et les bulletins de l'IWWF ont préséance.

Section 2 : Exigences générales d'admissibilité

Pour être admissible à représenter le Canada aux Championnats du monde IWWF de wakesurf 2026, un athlète doit :

1. Être citoyen canadien et membre en règle de Ski nautique et planche Canada (SNPC)
2. Avoir participé aux Championnats nationaux de wakesurf 2025 de Wake Canada
3. [Soumettre une manifestation d'intérêt](#) à Wake Canada au plus tard le 13 août 2026
4. Détenir un passeport canadien valide pendant au moins six mois à compter de la date d'entrée en Chine

5. Signer et respecter l'ensemble des ententes, renonciations, politiques et exigences de préparation applicables de SNPC et de l'IWWF

2.1 : Processus de sélection

Le Canada dispose d'un maximum de 14 passages de qualification aux Championnats du monde IWWF de wakesurf 2026, répartis entre les disciplines Surf et Skim.

Un athlète sélectionné dans une seule discipline utilise un passage de qualification. Un athlète sélectionné en Surf et en Skim utilise deux passages de qualification.

Tous les athlètes qui satisfont aux exigences d'admissibilité énoncées à la section 2 seront pris en considération aux fins de sélection.

Lorsque le nombre total de passages de qualification demandés par les athlètes admissibles ne dépasse pas 14, toutes les demandes de passages de qualification admissibles seront approuvées.

Lorsque le nombre total de passages de qualification demandés dépasse 14, les passages seront attribués conformément aux critères de classement énoncés à la section 2.2.

Les demandes de passages de qualification en Surf et en Skim seront évaluées séparément pour chaque discipline. Un athlète peut donc être sélectionné dans une seule discipline ou dans les deux.

Section 3 : Critères de classement

Lorsque le nombre de passages de qualification demandés par les athlètes admissibles dépasse les 14 passages dont dispose le Canada, les athlètes seront classés selon les priorités suivantes. Les athlètes qui répondent aux critères de la priorité 1 seront sélectionnés avant ceux de la priorité 2, et ceux de la priorité 2 avant ceux de la priorité 3.

- Priorité 1 : Les athlètes seront classés en fonction de leurs points au classement IWWF de wakesurf dans la discipline concernée, à la date limite de manifestation d'intérêt.
- Priorité 2 : Les résultats des Championnats nationaux de wakesurf 2025 de Wake Canada seront pris en compte selon le résultat relatif de l'athlète, exprimé en pourcentage par rapport à l'ensemble des concurrents de sa catégorie et de sa discipline.
- Priorité 3 : Lorsque les priorités 1 et 2 ne permettent pas de départager les athlètes, la composition de l'équipe canadienne ainsi que la contribution potentielle de l'athlète au score global de l'équipe canadienne seront prises en considération.

3.1 : Échéancier de la sélection

Après la date limite de manifestation d'intérêt, Wake Canada examinera la candidature de chacun des athlètes admissibles ayant soumis une manifestation d'intérêt.

Lorsque le nombre de passages de qualification demandés dépasse les 14 passages dont dispose le Canada, les athlètes seront classés conformément aux critères énoncés à la section 2.2.

Les décisions de sélection seront arrêtées avant que SNPC soumette à l'IWWF l'intention de participation du Canada.

3.2 : Annonce de l'équipe

Wake Canada annoncera la composition de l'équipe canadienne pour les Championnats du monde IWWF de wakesurf 2026 au plus tard le 28 septembre 2027.

Section 4 : Code de conduite

Le comité de Wake Canada peut, à tout moment et à sa discrétion, exclure un athlète du processus de nomination à l'équipe canadienne ou, après sa sélection, le retirer de l'équipe en raison d'un comportement actuel ou antérieur incompatible avec le Code de conduite de SNPC. Une copie du Code de conduite peut être obtenue auprès de SNPC sur demande. Le comité de Wake Canada informera par écrit l'athlète concerné de sa décision.

Section 5 : Financement

La participation aux Championnats du monde IWWF de wakesurf 2026 est entièrement autofinancée. Les athlètes sont responsables de tous les coûts liés à leur participation, notamment les frais d'inscription, les déplacements, l'hébergement, les repas, les assurances et toute autre dépense connexe.

Si le comité de Wake Canada affecte des fonds pour soutenir la participation aux Championnats du monde IWWF de wakesurf 2026, la priorité sera accordée aux athlètes sélectionnés au sein de l'équipe nationale canadienne. La disponibilité et le montant de ce financement ne sont pas garantis; les athlètes en seront informés si des fonds deviennent disponibles.

Échéancier

- 13 août 2026 :
 - Date limite de l'intention de participation : 17 h (HNR)
 - Avis de sélection transmis aux athlètes
- 28 septembre 2026 :
 - Inscription finale dans l'EMS de l'IWWF
 - Facturation des frais d'inscription aux athlètes inscrits par Wake Canada